

**AVIS DE CONVOCATION  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**À tous les membres du Conseil municipal,**

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la MRC des Chenaux est convoquée par Monsieur Patrick Baril, secrétaire-trésorier, pour être tenue par vidéoconférence, le lundi 29 mars 2021 à 17 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Séance tenue à huis clos;
2. Ouverture de la séance;
3. Constatation de l'avis de convocation;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Embauche – conseiller en communication;
6. Embauche – conseiller en développement entrepreneurial;
7. Embauche – agent de développement touristique et culturel;
8. Embauche – chauffeur pour le service de l'hygiène du milieu;
- a. Embauche - chauffeur saisonnier pour le service de l'hygiène du milieu;
9. Création et affichage du poste de coordonnateur du service de sécurité incendie;
10. Rapport d'activités du schéma de couverture de risque incendie;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

Donné à Saint-Luc-de-Vincennes, ce 24 mars 2021



Patrick Baril  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### **Signification de l'avis de convocation**

Je soussigné, Patrick Baril, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Chenaux, certifie par la présente que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 29 mars 2021 a été signifié à chacun des membres du Conseil municipal le 24 mars 2021, et ce, conformément au Code municipal.

Je donne ce certificat, le 24 mars 2021



Patrick Baril  
Directeur général et secrétaire-trésorier